CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E192903** **VALABLE JUSQU'AU** **01/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2020

Raison sociale : AGIL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2023

Capital : 300 000

9 ALLEE DES MURIERS
42100 SAINT-ETIENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE

Siret : 891 387 169 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 8503809

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU 397 455

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU 397 455

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 60 14 91 91 **Fax :**

Portable : 06 60 14 91 91

Responsabilité légale :
GEMC (980 507 131) / MARINHO GILLES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : marinho@agil42.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 260 473 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	8	02/06/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	8	02/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 14:37

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025